

### CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution financière à l'établissement est proportionnelle au total des revenus divisé par le nombre de personnes du foyer fiscal.

CATÉGORIES	TRANCHES	Votre contribution annuelle est de :			
		ÉCOLES	COLLEGE 6°	COLLEGE 5° 4° 3°	LYCÉES
A	0 à 4289,99 €	231 €	354 €	468 €	477 €
B	4 290 € à 7 609,99 €	456 €	574 €	757 €	796 €
C	7 610 € à 10 118,99 €	639 €	800 €	1 023 €	1 091 €
D	10 119 € à 11 621,99 €	667 €	915 €	1 134 €	1 232 €
E	11 622 € à 17 869,99	696 €	967 €	1 312 €	1 348 €
F	17 870 € et +	715 €	1 037 €	1 384 €	1 402 €

A ces tarifs peuvent s'ajouter des frais divers selon les classes et les cycles de l'Etablissement.  
(Fournitures scolaires, retraites spirituelles ...)

Le secrétariat pourra vous en donner la somme approximative annuelle.

### RESTAURATION ET FRAIS D'INTERNAT

	Maternelle et Primaire	Collège	Lycées
Restauration : prix par repas (b)	4,82 €	4,92 € (a)	5,92 €
<b>Internat (forfait annuel hébergement et restauration)</b>	-	-	4 284,00 €
Option hébergement le dimanche soir et PDJ lundi			+100,00 €

- a) Le tarif de la restauration des collégiens prend en compte la participation du Conseil Général du Loiret (1 € par repas).
- b) L'achat de repas peut être effectué soit auprès des établissements, soit par paiement en ligne sécurisée. La réservation des repas est obligatoire via internet. Tout repas pris non réservé sera majoré. Tout repas réservé sera débité de l'intégralité de son coût qu'il soit ou non consommé.

### RÉDUCTION SUR LA CONTRIBUTION DES FAMILLES

Des réductions sont accordées aux familles qui ont plusieurs enfants dans l'Etablissement :

- 2 enfants inscrits    15 % sur la contribution des familles    du 2°
- 3 enfants inscrits    15 % sur la contribution des familles    du 2°
- 30 % sur la contribution des familles    du 3°
- 4 enfants inscrits    15 % sur la contribution des familles    du 2°
- 30 % sur la contribution des familles    du 3°
- 75 % sur la contribution des familles    des suivants

Aucune réduction pour absence ne sera consentie sur la contribution des familles.

# Enseignement supérieur 2019 2020

## B.T.S. C.R.S.A. / S.P.3.S. / F.E.D / T.C.

Frais de scolarité : 1° année	1 640,00 €
Frais de scolarité : 2° année	1 640,00 €

## B.T.S. T.P.I.L

1° année :	1 740,00 €
2° année :	1 740,00 €

Frais de scolarité	1 640,00 €
Frais de visite école ingénieur :	100,00 €

## B.T.S. : TOURISME

1° année :	2 150,00 €
2° année :	2 150,00 €

Frais de scolarité	1 640,00 €
Frais logiciel AMADEUS :	145,00 €
Frais de voyages:	365,00 €

## OPTION INGE (pour les BTS TPIL et CRSA)

A ajouter à la scolarité (par an)	250,00 €
-----------------------------------	----------

## PRÉPARATION AUX CONCOURS « SOUS CONTRAT »

Frais de scolarité « CLASSES PRÉPA AUX GRANDES ÉCOLES » (par année dont 100 € de visite d'école d'ingénieur)	1 740,00 €
---	------------

## PRÉPARATION AUX CONCOURS « HORS CONTRAT »

Frais d'étude de dossier :	20, 00 €
Frais de dossier* :	50, 00 € *

Frais de scolarité « ORTHOPHONISTE »	3 500,00 €
--------------------------------------	------------

Frais de scolarité « PSYCHOMOTRICIEN »	2 470,00 €
--	------------

Frais de scolarité « PÉDICURE PODO »	1 850,00 €
--------------------------------------	------------

## BACHELOR

«Responsable du Développement de l'Unité Commerciale (RDUC)»	4 600,00 €
--	------------

\* Les frais de dossier sont perçus à l'inscription pour tout nouvel élève inscrit dans l'établissement catholique d'enseignement Ste Croix – St Euverte.